

La Ville de Montréal annonce de nouveaux parcs à «ponges» pour prévenir les inondations

Dossier de la rédaction de H2o
October 2023

La Ville de Montréal annonce plusieurs aménagements sur son territoire visant à accélérer son adaptation aux changements climatiques. Ainsi, pour les années 2024 et 2025, la Ville envisage l'aménagement d'une trentaine de parcs à «ponges» et l'adaptation de 400 trottoirs à «ponges». Ces installations auront pour fonction d'atténuer les conséquences des pluies abondantes, de plus en plus fréquentes en raison des changements climatiques. L'objectif est d'aménager au moins 8 500 m² d'infrastructures vertes drainantes sur rue et de retenir l'équivalent de trois piscines olympiques en eau. Contrairement aux aménagements souterrains, ces aménagements de surface sont une manière efficace et plus économique de réduire les impacts des pluies abondantes, indique la Ville. Le financement de ces nouveaux aménagements sera assuré par l'entente de 117 millions signée avec le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte. Depuis 2022, la Ville de Montréal a déjà aménagé 7 parcs à «ponges» et 800 trottoirs à «ponges».

La Ville de Montréal affirme dans son communiqué une étude de l'Institut climatique du Canada, qui indique que chaque dollar investi dans les mesures d'adaptation climatique permet de réaliser des économies de 13 à 15 dollars.À

Radio-Canada